

## ÉRATION FRANÇAISE DE PELOTE BASQUE

S. A. G. N° 10269

Social : 25, Rue Frédéric-Bastiat, BAYONNE → Bureau permanent : 3, Rue Rossini, PARIS

TELEPHONE : Bayonne 4.28  
Paris-Central 34-62

Adresso Téléphonique :

FÉDÉRATION PELOTE BAYONNAISE

Comté Régional

## DEMANDE D'AFFILIATION (Sociétés)

J'ai l'honneur de vous demander l'affiliation à la F. F. P. B. de la Société (1) : MugronSportive Biarrotte

Adresse

Mugron (Baudet)

La Société s'engage à observer les statuts et règlements de la F. F. P. B.

Boulangerie Bleue Instinctuelle Mugron (Président)Burguier Louis Instinctuelle Mugron (Vice-Président)L'Orgelet Instinctuelle Mugron

Composition

Moranne Constant - Négociant Mugron (Secrétaire-Général)

du Comité :

Revau Gaston - Négociant Mugron (Trésarier)

Composition et adresse de la Commission de Pelote Basque (s'il y a lieu) :

Georges Tercoux - Négociant MugronEmile Day - Instinctuelle Mugron

Date de la formation de la Société

1938

Date de l'autorisation préfectorale

S. A. G. N° 8041

Numéro de l'agrément par le Ministère de la Guerre (s'il y a lieu)

Jeux pratiqués (chasse, mains nues, rebat)

soccer

La Société dispose-t-elle d'un fronton ou d'un trinquet

non

Ce fronton ou ce trinquet permet-il l'organisation d'une partie de championnat

oui

Effectifs actuels de la Société 2 membres Couleurs de la Société bleu et blanc

Nom et adresse des délégués de la Société au Comité régional de pelote basque

Tercoux Georges et Day Emile

Nom et adresse du dirigeant de la Société à qui doivent être adressées les communications officielles

Moranne Constant Secrétaire de l'U.G.M.

Ci-joint la somme de : un franc pour droits d'affiliation à la F. F. P. B.

francs comme cotisation annuelle au Comité Régional (2)

Date : le 10 Février

1938

Le Président le définit le Secrétaire Général :

Le Secrétaire

## AVIS IMPORTANT

(1) La Société doit joindre à ce document deux exemplaires de ses statuts.

(2) Le deuxième d'édition, établi en double exemplaire, doit être adressé à l'U. G. M. à Bayonne, et au Comité Régional.

Les deux exemplaires sont payés directement par la Fédération. Les droits de cotisation sont payés par la Société.

Signature



# FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PELOTE BASQUE

S. A. G. N° 10269

Siège Social : 25, Rue Frédéric-Bastiat, BAYONNE — Bureau permanent : 3, Rue Rossini, PARIS

TÉLÉPHONE

Biarritz 4.28

Poli-Central 35-63

Adresso Télégraphique :

FÉDÉRATION PELOTE BAYONNE

Comité Régional *des Landes*

## DEMANDE D'AFFILIATION (Sociétés)

*J'ai l'honneur de vous demander l'affiliation à la F. F. P. B. de la Société (1) : Libourd  
Ligue de la Jeunesse de ~~Sorte~~ - Horregot*

Adresse *Horregot - Andos*

La Société s'engage à observer les statuts et règlements de la F. F. P. B.

Composition

du Comité :		(Président)
		(Vice-Présidents)
	Madame E. Nagouras	(Secrétaire-Général)
	Madame L. Sonnino	(Trésorier)

Composition et adresse de la Commission de Pelote Basque (s'il y a lieu) :

*M. Sonnino - Institut Sainte-Marie - Sorte-Horregot  
M. Nagouras - Institut Sainte-Marie - Horregot*

Date de la formation de la Société *17 Janvier 1937*

Date de l'autorisation préfectorale *25 Janvier 1937* N° 173

Numéro de l'agrément par le Ministère de la Guerre (s'il y a lieu) *N° 18*

Jeux pratiqués (chistera, mains nues, talot)

La Société dispose-t-elle d'un fronton ou d'un trinquet *oui*

Ce fronton ou ce trinquet permet-il l'organisation d'une partie de championnat *non*

Effectifs actuels de la Société *40* Couleurs de la Société *rouge et blanc avec bandes rouge et bleue de 1 m.*

Nom et adresse des délégués de la Société au Comité régional de pelote basque

*Nagouras - Horregot - Sonnino - Sorte-Horregot*

Nom et adresse du dirigeant de la Société à qui doivent être adressées les communications officielles :

*Nagouras - Horregot*

On joint la somme de : un franc pour droits d'affiliation à la F. F. P. B.

francs comme cotisation annuelle au Comité Régional (2).

La cotisation est destinée à l'entretien du Comité Régional.

Date : le *7 Mars 1938*

*19.89*

Signature de la Société

### AVIS IMPORTANT

(1) La Société doit joindre à sa demande deux exemplaires de ses statuts.

(2) La demande d'affiliation, déposée en double exemplaire, doit être envoyée à l'Administrateur du Comité Régional.

Les droits d'affiliation sont payables au Comité Régional. Les droits de cotisation sont payés par le Comité Régional.

## FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PELOTE BASQUE

S. A. G. N° 10269

Siège Social : 25, Rue Frédéric-Bastiat, BAYONNE — Bureau permanent : 3, Rue Rossini, PARIS

TÉLÉPHONE : Bayonne 4.28  
Poste Central 33.03

Adresser Télégramme :

FÉDÉRATION PELOTE BAYONNE



Comité Régional

des Landes

## MANDE D'AFFILIATION (Sociétés)

J'atteste de vous demander l'affiliation à la F. F. P. B. de la Société (1) :

Association sportive St Martin de Seignanx  
St Martin de Seignanx

Adresse

La Société s'engage à observer les statuts et règlements de la F. F. P. B.

Beirolo instituteur (Président)

Henri Clavères (Vice-Président)

Composition

Latour Henri. (Secrétaire-Général)

du Comité :

Darracq Ernest. (Trésorier)

Composition et adresse de la Commission de Pelote Basque (s'il y a lieu) :

Date de la formation de la Société 1936

Date de l'autorisation préfectorale

Numéro de l'agrément par le Ministère de la Guerre (s'il y a lieu)

Jeux pratiqués (chistera, mains nues, rebolo) mains nues

La Société dispose-t-elle d'un fronton ou d'un trinquet oui

Ce fronton ou ce trinquet permet-il l'organisation d'une partie de championnat oui

Effectifs actuels de la Société 20 Couleurs de la Société Vert et rouge

Num et adresse des délégués de la Société au Comité régional de pelote basque

h. Beirolo

Nom et adresse du dirigeant de la Société à qui doivent être adressées les communications officielles :

J. Beirolo

Ci-joint la somme de : un franc pour droits d'affiliation à la F. F. P. B.

franc comme cotisation annuelle au Comité Régional (2).

Le Président (à définir le Secrétaire Général)

Date : le 1<sup>er</sup> juillet

1937

Signature de la Société :

## AVIS IMPORTANT

(1) La Société doit insérer à sa demande deux exemplaires de ses statuts.

(2) La demande d'affiliation, dressée en double exemplaire, doit être adressée : 1<sup>er</sup> à la F. F. P. B.; 2<sup>e</sup> au Comité régional. Les droits d'affiliation sont payés directement par la Fédération. Les droits de cotisation sont versés par le trésorier du comité régional.

## FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PELOTE BASQUE

S. A. G. N° 10269

Siège Social : 25, Rue Frédéric-Bastiat, BAYONNE -- Bureau permanent : 3, Rue Rossini, PARIS

TÉLÉPHONE

Bayonne 4.29  
Paris-Central 23.63

Adresser Télexcriptions :

FÉDÉRATION PELOTE BAYONNAISE

## Comité Régional

## DEMANDE D'AFFILIATION (Sociétés)

J'ai l'honneur de vous demander l'affiliation à la F. F. P. B. de la Société (1) : \_\_\_\_\_

*Ateloir "Arromont"*

Adresse 104 Rue d'Espagne - Biarritz

La Société s'engage à observer les statuts et règlements de la F. F. P. B.

Composition du Comité :	<i>Delage Auguste</i>	(Président)
	<i>Higginis E. M.</i>	(Vice-Présidents)
	<i>Salha Henri</i>	(Secrétaire-Général)
	<i>Bafat Joseph</i>	(Trésorier)

Composition et adresse de la Commission de Pelote Basque (s'il y a lieu) :

Date de la formation de la Société

18 avril 1937

Date de l'autorisation préfectorale

Numéro de l'agrément par le Ministère de la Guerre (s'il y a lieu)

Jeux pratiqués (chistera, mains nues, rebot)

*Mains nues.*

La Société dispose-t-elle d'un fronton ou d'un trinquet

*d'un fronton*

Ce fronton ou ce trinquet permet-il l'organisation d'une partie de championnat

*oui*

Effectifs actuels de la Société

*0*

Couleurs de la Société

*Vert et Bleue*

Nom et adresse des délégués de la Société au Comité régional de pelote basque

Nom et adresse du dirigeant de la Société à qui doivent être adressées les communications officielles :

*Delage Auguste 104 Rue d'Espagne - Biarritz*

Ci-joint la somme de : un franc pour droits d'affiliation à la F. F. P. B.

francs comme cotisation annuelle au Comité Régional (2).

Le Président (à défaut le Secrétaire-Général) :

Date : le 12 Avril

1937

DÉCRET DE LA SOCIÉTÉ :

*Delage*

## AVIS IMPORTANT

(1) La Société doit joindre à sa demande deux exemplaires de ses statuts.

(2) La demande d'affiliation, établie en double exemplaire, doit être adressée : 1<sup>e</sup> à la F. F. P. B. à Bayonne ; 2<sup>e</sup> au Comité régional. Les droits d'affiliation sont perçus directement par la Fédération. Les droits de cotisation sont perçus par le titulaire du comité régional.

## FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PELOTE BASQUE

S. A. G. N° 10269

Siège Social : 25, Rue Frédéric-Bastiat, BAYONNE - Bureau permanent : 3, Rue Rossini, PARIS

TÉLÉPHONE : Bureau 4.75  
Paris-Central 33.02Adress Télexphone :  
FÉDÉRATION PELOTE BAYONNE

## Comité Régional

## DEMANDE D'AFFILIATION (Sociétés)

*J'ai l'honneur de vous demander l'affiliation à la F. F. P. B. de la Société<sup>(1)</sup> :**Beti Artzua*Adresse *Maison Aizkora**La Société s'engage à observer les statuts et règlements de la F. F. P. B.*Composition  
du Comité :

<i>Paco Sanz Juan</i>	(Président)
<i>Auñiga Alen, Eganar Irizar</i>	(Vice-Présidents)
<i>Paco Louriz</i>	(Secrétaire-Général)
<i>Aroualet</i>	(Trésorier)

*Composition et adresse de la Commission de Pelote Basque (s'il y a lieu) :*Date de la formation de la Société *16 juillet 1937*Date de l'autorisation préfectorale *21 avril 1938*

Numéro de l'agrément par le Ministère de la Guerre (s'il y a lieu)

Jeux pratiqués (chistera, mains nues, robot) *chistera, mains*La Société dispose-t-elle d'un fronton ou d'un trinquet *un fronton*Ce fronton ou ce trinquet permet-il l'organisation d'une partie de championnat *oui*Effectifs actuels de la Société *52* Couleurs de la Société *bleu et rouge*

Nom et adresse des délégués de la Société au Comité régional de pelote basque

*Auñiga Alen, Paco Louriz, Eganar Irizar, Zegama ja Aizkora*

Nom et adresse du dirigeant de la Société à qui doivent être adressées les communications officielles :

*Paco Louriz Louriz*

Ci-joint la somme de : un franc pour droits d'affiliation à la F. F. P. B.

franc comme cotisation annuelle au Comité Régional<sup>(2)</sup>

Le demandeur a signé le document ci-dessous

Date : le *23 aout* 1938*[Signature]*

Signature de la Société

## AVIS IMPORTANT

(1) La Société dont parle le siège social dans son application de ses statuts.

(2) La demande d'affiliation, établie en double exemplaire, doit être adressée à 1<sup>er</sup> à la F. F. P. B. à Bayonne ; 2<sup>er</sup> au Comité régional. Les droits d'affiliation sont payés directement par la Fédération. Les droits de cotisation sont payés par le trésorier du comité régional.

## FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PELOTE BASQUE

S. A. G. N° 10269

Siège Social : 25, Rue Frédéric-Bastiat, BAYONNE :: Bureau permanent : 3, Rue Rossini, PARIS

TÉLÉPHONE : Bayonne 4.39  
Poste-Central 33-63

Adresser Télégrammes :

FÉDÉRATION PELOTE BAYONNE

## Comité Régional

## DEMANDE D'AFFILIATION (Sociétés)

*Fait l'honneur de vous demander l'affiliation à la F. F. P. B. de la Société (1) :**Beldogtarale. Jo!**Adresse : Bayonne de Biarritz. Avenue de Biarritz.**La Société s'engage à observer les statuts et règlements de la F. F. P. B.*

Composition du Comité :	<i>Mercatibide 3<sup>e</sup> Jean</i> (Président)
	<i>Tallaberry Dominique</i> (Vice-Présidents)
	<i>Sacrats Jean</i>
	<i>Campagne Jean</i> (Secrétaire-Général)
	<i>Arricar Michel</i> (Trésorier)

*Composition et adresse de la Commission de Pelote Basque (s'il y a lieu) :**Date de la formation de la Société : 1<sup>er</sup> juillet 1937**Date de l'autorisation préfectorale : 5 juillet 1937**Nom de l'agrément par le Ministère de la Guerre (s'il y a lieu) :**Jeux pratiqués (chistera, mains nues, rebat) : mains nues. chistera (yokea garbia).**La Société dispose-t-elle d'un fronton ou d'un trinquet : fronton**Ce fronton ou ce trinquet permet-il l'organisation d'une partie de championnat : oui**Effectifs actuels de la Société : 30 Couleurs de la Société : vert**Nom et adresse des délégués de la Société au Comité régional de pelote basque :**Tallaberry Dominique et Mercatibide 3<sup>e</sup> Jean à Biarritz**Nom et adresse du dirigeant de la Société à qui doivent être adressées les communications officielles :**Tallaberry Dominique à Biarritz**Gi-joint la somme de : un franc pour droits d'affiliation à la F. F. P. B.**francs comme cotisation annuelle au Comité Régional (2).**P. le Président (Signature Sociale/Carte)**Date : le 10 juillet 1937**(Signature)**Carte de la Société :*

## AVIS IMPORTANT

(1) La Société doit joindre à sa demande deux exemplaires de ses statuts.

(2) La demande d'affiliation, établie en double exemplaire, doit être adressée à : à la F. F. P. B. à Bayonne ; à l'au Comité Régional. Les droits d'affiliation sont payés directement par la Fédération. Les droits de cotisation sont payés par le titulaire du comité régional.

## FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PELOTE BASQUE

S. A. G. N° 10259

Siège Social : 25, Rue Frédéric-Bastiat, BAYONNE — Bureau permanent : 3, Rue Rossini, PARIS

TÉLÉPHONE

Numéro 4-28  
Paris Central 32-62

Adresser Télégrammes à

FÉDÉRATION PELOTE BAYONNE

Comité Régional des Landes

## DEMANDE D'AFFILIATION (Sociétés)

J'ai l'honneur de vous demander l'affiliation à la F. F. P. B. de la Société<sup>(1)</sup> : \_\_\_\_\_

les "Bleus d'Or"

Grenade seit l'Adoret

La Société s'engage à observer les statuts et règlements de la F. F. P. B.

Monsieur L'abbé Mora, professeur (Président)

Monsieur Laburthe, peintre décorateur (Vice-Président)

Monsieur Harto coiffet (Secrétaire-Général)

Monsieur l'abbé Mora (Trésorier)

Composition et adresse de la Commission de Pelote Basque (s'il y a lieu) :

Date de la formation de la Société 19 Mai 1920

Date de l'autorisation préfectorale 25 Mars 1920 (Journal officiel 3 Avril 1920)

Numéro de l'agrément par le Ministère de la Guerre (s'il y a lieu)

Jeux pratiqués (chistera, mains nues, rebol) mains nues

La Société dispose-t-elle d'un fronton ou d'un trinquet bleu

Ce fronton ou ce trinquet permet-il l'organisation d'une partie de championnat bleu

Effectifs actuels de la Société quarante deux Couleurs de la Société Bleu blanc bleu

Nom et adresse des délégués de la Société au Comité régional de pelote basque

Monsieur Laburthe et M. l'abbé Mora

Nom et adresse du dirigeant de la Société à qui doivent être adressées les communications officielles :

Monsieur l'abbé Mora Joseph Grenade seit l'Adoret Landes

Ci-joint la somme de : un franc pour droits d'affiliation à la F. F. P. B.

Recus fraîches comme cotisation annuelle au Comité Régional<sup>(2)</sup>

Le Président Le délégué à la Commission

Date : le 26 Octobre 1927

Constat



## AVIS IMPORTANT

(1) La Société doit joindre à sa demande deux exemplaires de ses statuts.

(2) Les droits d'affiliation, établis en double exemplaire, doivent être adressés à l'abbé F. F. P. B. à Bayonne (2) au Comité régional. Les droits d'affiliation sont payés directement par la Fédération. Les droits de cotisation sont payés par le Comité régional.

## FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PELOTE BASQUE

S. A. G. N° 10289

Siège Social : 25, Rue Frédéric-Bastiat, BAYONNE - Bureau permanent : 3, Rue Rossini, PARIS

TÉLÉPHONE

Numero 4-29  
Paris Central 52-63

Numero Téléphonique :

FÉDÉRATION PELOTE BAYONNE

Comté Régional *des Landes*

## DEMANDE D'AFFILIATION (Sociétés)

*J'ai l'honneur de vous demander l'affiliation à la F. F. P. B. de la Société (1) :**Lafus Béne et Labalut*

Adresse

La Société s'engage à observer les statuts et règlements de la F. F. P. B.

Composition

*Lafus Béne* (Président)

du Comité :

*Pedelucq Hie* (Vice-Présidents)*Desseral Allat* (Secrétaire-Général)*Lagourgue Roger* (Trésorier)

Composition et adresse de la Commission de Pelote Basque (s'il y a lieu) :

*M. l'Abbé Lalanne, President,**M. M. Beneo Lafus et Pedelucq, membre*Date de la formation de la Société *1920*

Date de l'autorisation préfectorale

Numéro de l'agrément par le Ministère de la Guerre (s'il y a lieu)

Jeux pratiqués (chistera, mains nues, rebot) *mazetouze, chistera*La Société dispose-t-elle d'un fronton ou d'un trinquet? *Oui*Ce fronton ou ce trinquet permet-il l'organisation d'une partie de championnat? *Oui*Effectifs actuels de la Société *30* Couleurs de la Société *Blanc et Bleu*

Nom et adresse des délégués de la Société au Comité régional de pelote basque

*Alle Lalanne, Collège de Bayonne*

Nom et adresse du dirigeant de la Société à qui doivent être adressées les communications officielles :

*Lafus Béne, Venerarie, Labalut*

Ci-joint la somme de : un franc pour droits d'affiliation à la F. F. P. B.

francs comme cotisation annuelle au Comité Régional (2).

Le Président La date le Directeur Général

Date : *16 Juillet 1937* *G. B.* *16 Juillet 1937*

Signature du Secrétaire

## AVIS IMPORTANT

(1) La Société doit joindre à sa demande deux exemplaires de son statut.

(2) La demande d'affiliation, établie en double exemplaire, doit être adressée : 1<sup>er</sup> à la F. F. P. B. à Bayonne ; 2<sup>nd</sup> au Comité régional. Les droits d'affiliation sont perçus directement par la Fédération. Les droits de cotisation sont perçus par le secrétaire du comité régional.

## FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PELOTE BASQUE

S. A. G. N° 10269

Siège Social : 25, Rue Frédéric-Bastiat, BAYONNE — Bureau permanent : 3, Rue Rossini, PARIS

TÉLÉPHONE :

Réserve 4.229  
Paris-Central 22-52

Adresser Télex à :

FÉDÉRATION PELOTE BAYONNAISE

## Comté Régional

## DEMANDE D'AFFILIATION (Sociétés)

*J'ai l'honneur de vous demander l'affiliation à la F. F. P. B. de la Société (1) : Club principal**Mornetans*Adresse *Mornetans (Landes)*

La Société s'engage à observer les statuts et règlements de la F. F. P. B.

*Malenche*

(Président)

*Daudou*

(Vice-Présidents)

*Bourges Jean**Lentzatine*

(Secrétaire-Général)

*Sait*

(Trésorier)

Composition et adresse de la Commission de Pelote Basque (s'il y a lieu) :

Président : *Hébrard (salle de Mornetans, 32)*

Date de la formation de la Société

*22 février 1927*

Date de l'autorisation préfectorale

*17 juillet 1927*

Numéro de l'agrément par le Ministère de la Guerre (s'il y a lieu)

*6975*

Jeux pratiqués (chistera, mains nues, rebat)

*Maine Haute*

La Société dispose-t-elle d'un fronton ou d'un trinquet

*un fronton ; une disposition en semi-cercle*

Ce fronton ou ce trinquet permet-il l'organisation d'une partie de championnat

*non*

Effectifs actuels de la Société

*35**Couleurs de la Société* *Jaune bleu rouge*

Nom et adresse des délégués de la Société au Comité régional de pelote basque

*Hébrard**Locataire d'école Mornetans*

Nom et adresse du dirigeant de la Société à qui doivent être adressées les communications officielles :

*Hébrard*

On joint la somme de : un franc pour droits d'affiliation à la F. F. P. B.

*1 franc pour la cotisation annuelle au Comité Régional (1).*Date : le *30 juillet* 19<sup>33</sup>

## AVIS IMPORTANT

(1) La Société doit joindre à sa demande deux exemplaires de ses statuts.

(2) La demande d'affiliation, établie en double exemplaire, doit être adressée à 1<sup>er</sup> à la F. F. P. B. à Bayonne ; 2<sup>er</sup> au Comité régional. Les droits d'affiliation sont perçus directement par la Fédération. Les droits de cotisation sont perçus par le trésorier du comité régional.

# DEMANDE D'AFFILIATION (Sociétés)



ai l'honneur de vous demander l'affiliation à la F. F. P. B. de la Société<sup>(1)</sup> :  
**Club des Jeunes Olympique Capbretonnais (ou C.J.O.C.)**  
 Hôtel Olympia à Capbreton

La Société s'engage à observer les statuts et règlements de la F. F. P. B.

position du  
du Club.

M. J. Devert (Président)  
D<sup>r</sup> Ducourneau et ? Biarrotte (Vice-Présidents)  
F. Cazaubon (Secrétaire-Général)  
J. Blanx (Trésorier)

Composition et adresse de la Commission de Pelote Basque (s'il y a lieu) :

"Olympia" Hotel Place de la Mairie Capbreton

Date de la formation de la Société 25 Juillet 35

Date de l'autorisation préfectorale 28 juillet 1935 (journal officiel)

Numéro de l'agrément par le Ministère de la Guerre (s'il y a lieu)

Jeux pratiqués (chistera, mains nues, rebot) Main nues, Rebo, chistera

La Société dispose-t-elle d'un fronton ou d'un trinquet en Fronton Municipal

Ce fronton ou ce trinquet permet-il l'organisation d'une partie de championnat oui

Effectifs actuels de la Société 78 membres actifs Couleurs de la Société Ecuver C. J. O. C.

Nom et adresse des délégués de la Société au Comité régional de pelote basque 1<sup>er</sup> M. Ecorte

quartier turcier et Th. Darnaudet route Langonaise (Capbreton)

Nom et adresse du dirigeant de la Société à qui doivent être adressées les communications officielles :

M. le Président du Club des Jeunes Olympique Capbretonnais

Cl-joint la somme de : un franc pour droits d'affiliation à la F. F. P. B. ou C.J.O.C.

Deux francs comme cotisation annuelle au Comité Régional<sup>(2)</sup>.

Date : le 14 Mars 1936

Le Président a signé la Société-Capbreton

(Cachet de la Société) :

C.J.O.C.

## AVIS IMPORTANT

(1) La Société doit joindre à sa demande deux exemplaires de ses statuts.

(2) La demande d'affiliation, établie en double exemplaire, doit être adressée : 1<sup>er</sup> à la F. F. P. B.; 2<sup>e</sup> au Comité régional. Les droits d'affiliation sont perçus directement par la Fédération. Les droits de cotisation sont perçus par le trésorier du comité régional.

## ÉRATION FRANÇAISE DE PELOTE BASQUE

S. A. G. N° 10269



Social : 25, Rue Frédéric-Bastiat, BAYONNE • Bureau permanent : 3, Rue Rossini, PARIS



TÉLÉPHONE

Réponse 6.28

Poli-Central 33-63

Adresse Téléphonique :

FÉDÉRATION PELOTE BAYONNAISE

## Comité Régional

## DEMANDE D'AFFILIATION (Sociétés)



...nneur de vous demander l'affiliation à la F. F. P. B. de la Société (1) : \_\_\_\_\_

Adressse

Les Loups Vaillants de Maronne Gare  
Rue Léon à Maronne Gare (Landes)

La Société s'engage à observer les statuts et règlements de la F. F. P. B.

Monsieur le Docteur Léon Massie (Président)

Monsieur Louis Durand (Vice-Président)

Monsieur Joseph Duruy

Monsieur Louis Bellier (Secrétaire-Général)

Monsieur Jean Meyzen (Trésorier)

Composition et adresse de la Commission de Pelote Basque (s'il y a lieu) :

Membres : Joseph Massie vicinie Maronne Pouygas, Berger  
Maurice Fontenelle

Date de la formation de la Société : 15 Août 1935

Date de l'autorisation préfectorale

Numéro de l'agrément par le Ministère de la Guerre (s'il y a lieu)

Jeux pratiqués (chistera, mains nues, rebat) Mains nues

La Société dispose-t-elle d'un fronton ou d'un trinquet d'un fronton

Ce fronton ou-se-trinquet permet-il l'organisation d'une partie de championnat : Oui

Effectifs actuels de la Société : 500 membres environ Couleurs de la Société

Nom et adresse des délégués de la Société au Comité régional de pelote basque

Nom et adresse du dirigeant de la Société à qui doivent être adressées les communications officielles

Joseph Massie vicinie au Fronton de Maronne, Gare (Landes)  
Ci-joint la somme de : un franc pour droits d'affiliation à la F. F. P. B.

francs comme cotisation annuelle au Comité Régional (2).

Le Versoher le déduit le Directeur-Central

Date : le Juin 1935

1935

Joseph Massie

RETOUR DE LA SOCIÉTÉ

## AVIS IMPORTANT

(1) La Société doit joindre à sa demande deux exemplaires de ses statuts.

(2) La demande d'affiliation, établie en double exemplaire, doit être adressée à la F. F. P. B. à Bayonne : à la Commission régionale. Les droits d'affiliation sont payés directement par la Fédération. Les droits de cotisation sont perçus par le trésorier du comité régional.

## FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PELOTE BASQUE

S. A. G. N° 10269

Siège Social : 25, Rue Frédéric-Bastiat, BAYONNE → Bureau permanent : 3, Rue Rossini, PARIS

TÉLÉPHONE :

Bayonne 4-38

Porte-Couvert 33-83

Adresser Télégrammes :

FÉDÉRATION PELOTE BAYONNAISE

## Comité Régional

## DEMANDE D'AFFILIATION (Sociétés)

*J'ai l'honneur de vous demander l'affiliation à la F. F. P. B. de la Société (1) :**Les Eglantines du Patronage St Joseph des Vieux**Adresse : Aux Allées - Patronage - Bayonnes Pyrénées**La Société s'engage à observer les statuts et règlements de la F. F. P. B.**François Legartenneira*

(Président)

*Valentiny Behagar*

(Vice-Président)

Composition

du Comité :

*Maurice Bély*

(Secrétaire-Général)

*Auguste Stéphenneira*

(Trésorier)

*Composition et adresse de la Commission de Pelote Basque (s'il y a lieu) :**Pierre Biscay. Paul Alambide*Date de la formation de la Société *11 Juin 1918.*Date de l'autorisation préfectorale *28 février 1929*

Numéro de l'agrément par le Ministère de la Guerre (s'il y a lieu)

Jeux pratiqués (chistera, mains nues, rebat).

La Société dispose-t-elle d'un fronton ou d'un trinquet *je n'en ai pas**je n'en ai pas*

Ce fronton ou ce trinquet permet-il l'organisation d'une partie de championnat

Effectifs actuels de la Société *120* Couleurs de la Société

Nom et adresse des délégués de la Société au Comité régional de pelote basque

*M. l'abbé Curutchet, maire*

Nom et adresse du dirigeant de la Société à qui doivent être adressées les communications officielles

*M. l'abbé Curutchet*

On joint la somme de : un franc pour droits d'affiliation à la F. F. P. B.

franc comme cotisation annuelle au Comité Régional (2).

Le Président le signe le 15 mai 1930Date : le 15 mai

1930

*Legartenneira*

## AVIS IMPORTANT

(1) La Société doit joindre à sa demande deux exemplaires de ses statuts.

(2) La demande d'affiliation, faître en double exemplaire, doit être adressée 1<sup>er</sup> à la F. F. P. B., à Bayonne ; 2<sup>er</sup> au Comité régional. Les droits d'affiliation sont payés directement par la Fédération. Les droits de cotisation sont payés par le trésorier du comité régional.

## FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PELOTE BASQUE

S. A. G. N° 10269

Salle Capitaine Frédéric-Bastiat, BAYONNE → Bureau permanent : 3, Rue Rossini, PARIS

Salle Capitaine Frédéric-Bastiat, BAYONNE → Bureau permanent : 3, Rue Rossini, PARIS

Bureau 4.29  
Paris Central 33-63Adresser Télégramme :  
FÉDÉRATION PELOTE BAYONNE

Comité Régional

## MANDE D'AFFILIATION (Sociétés)

de vous demander l'affiliation à la F. F. P. B. de la Société (1) :

inti des Jorgos

Adresse

62 Avenue Jean Jauré Garmet.

La Société s'engage à observer les statuts et règlements de la F. F. P. B.

J. B. Jean Baptiste

(Président)

Jagor Jean

(Vice-Président)

Belin Albert

(Secrétaire-Général)

Megaro Fernand

(Trésorier)

Composition et adresse de la Commission de Pelote Basque (s'il y a lieu) :

Date de la formation de la Société

20 Janvier 1938

Date de l'autorisation préfectorale

Numéro de l'agrément par le Ministère de la Guerre (s'il y a lieu)

Jeux pratiqués (châssera, mains nues, rebol) Jach Gach Main Muix

La Société dispose-t-elle d'un fronton ou d'un trinquet

Un fronton

Ce fronton ou ce trinquet permet-il l'organisation d'une partie de championnat

Oui

Effectifs actuels de la Société

54

Couleurs de la Société

Blanc

Nom et adresse des délégués de la Société au Comité régional de pelote basque

Bé Jean Baptiste 62 Côteaux Jean Jauré Garmet

Nom et adresse de dirigeant de la Société à qui doivent être adressées les correspondances officielles :

Bé Jean Baptiste 62 Côteaux Jean Jauré Garmet

Ci-joint la somme de : un franc pour droits d'affiliation à la F. F. P. B.

franc comme cotisation annuelle au Comité Régional (2).

Le Président le date le Samedi 11 Janvier 1938

Date : le 24 Mars 1938

M. J. Bé

Signature de la Société :

## AVIS IMPORTANT

21/1

(1) La Société doit joindre à ce mandat deux exemplaires de ses statuts.

(2) Les droits d'affiliation, établis au montant de 1 franc, sont versés à Bayonne ; 7 francs au Comité régional. Les droits d'affiliation sont perçus directement par la Fédération. Les droits de cotisation sont perçus par le Comité du comité régional.

## FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PELOTE BASQUE

S. A. G. N° 10269

social : 25, Rue Frédéric-Bastiat, BAYONNE - Bureau permanent : 3, Rue Rossini, PARIS

TÉLÉPHONE : Bayonne 5-58  
Poste-Central 55-53

Adressé Télégraphique :

FÉDÉRATION PELOTE BAYONNE

Comité Régional

## DEMANDE D'AFFILIATION (Sociétés)

J'ai l'honneur de vous demander l'affiliation à la F. F. P. B. de la Société<sup>(1)</sup> : \_\_\_\_\_*Sportive Carnosienne**17 Avenue Jean Jaurès Carnon*

La Société s'engage à observer les statuts et règlements de la F. F. P. B.

Président	<i>Puyau Thivierge</i>	(Président)
opposition	<i>Jean Gordeau Roger</i>	(Vice-Présidents)
Comité :	<i>Tekan Jean Louis Albert</i>	(Secrétaire-Général)
		(Trésorier)

22235 Composition et adresse de la Commission de Pelote Basque (s'il y a lieu) :

Date de la formation de la Société \_\_\_\_\_

Date de l'autorisation préfectorale \_\_\_\_\_

Numéro de l'agrément par le Ministère de la Guerre (s'il y a lieu) \_\_\_\_\_

Jeux pratiqués (chistera, mains nues, rebolo) \_\_\_\_\_

La Société dispose-t-elle d'un fronton ou d'un trinquet \_\_\_\_\_

Ce fronton ou ce trinquet permet-il l'organisation d'une partie de championnat \_\_\_\_\_

Effectifs actuels de la Société \_\_\_\_\_ Couleurs de la Société \_\_\_\_\_

Num et adresse des délégués de la Société au Comité régional de pelote basque \_\_\_\_\_

Nom et adresse du dirigeant de la Société à qui doivent être adressées les communications officielles :

*Tekan Café du Moulin 17 Avenue Jean Jaurès Carnon*

Ci-joint la somme de : un franc pour droits d'affiliation à la F. F. P. B.

francs comme cotisation annuelle au Comité Régional<sup>(2)</sup>.

Le Président a signé à Bayonne le \_\_\_\_\_

Date : le 15 avril 1937

## AVIS IMPORTANT

(1) La Société doit joindre à sa demande deux exemplaires de ses statuts.

(2) Le demande d'affiliation, établie sur double exemplaire, doit être adressée à 1<sup>er</sup> à la F. F. P. B., à Bayonne ; 2<sup>o</sup> au Comité Régional.

Les droits d'affiliation sont payés directement par la Fédération. Les droits de cotisation sont payés par le biais du comité régional.



## FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PELOTE BASQUE

S. A. G. N° 10269

Siège Social : 25, Rue Frédéric-Bastiat, BAYONNE -- Bureau permanent : 3, Rue Rossini, PARIS

TÉLÉPHONE : Bureau 4.39  
Paris-Central 33.62Bureau Téléphonique :  
FÉDÉRATION PELOTE BAYONNE

## Comité Régional

## DEMANDE D'AFFILIATION (Sociétés)

*J'ai l'honneur de vous demander l'affiliation à la F. F. P. B. de la Société (1) :**Société Basque Biarrotteau*Adresse *Pan du Bande**La Société s'engage à observer les statuts et règlements de la F. F. P. B.**Maisonneuve Dominique*

(Président)

*Piaget Edouard*

(Vice-Président)

Composition

du Comité :

*Sage Martial et sa femme Julie*

(Secrétaire-Général)

*Galinde Georges*

(Trésorier)

*Composition et adresse de la Commission de Pelote Basque (s'il y a lieu) :**Maisonneuve Dominique, Sagette Julie*

Date de la formation de la Société

1913

Réfondue en 1939

Date de l'autorisation préfectorale

Numéro de l'agrément par le Ministère de la Guerre (s'il y a lieu)

Journal officiel du 9 mars 1911

Jeux pratiqués (chisterre, mains nues, etc.)

La Société dispose-t-elle d'un fronton ou d'un trinquet

Oui

Ce fronton ou ce trinquet permet-il l'organisation d'une partie de championnat

Oui

Effectifs actuels de la Société

80

Couleurs de la Société

blanc et noir

Nom et adresse des délégués de la Société au Comité régional de pelote basque

*Maisonneuve Dominique*

Nom et adresse du dirigeant de la Société à qui doivent être adressées les communications officielles

*Olivier*

Ci-joint la somme de : un franc pour droits d'affiliation à la F. F. P. B.

francs comme cotisation annuelle au Comité Régional (2).

Le Président (il déclare le Secrétaire-Général)

Date : le

9 juillet

1937

*H. J.*

Signature de la Société

## AVIS IMPORTANT

(1) La Société doit joindre à sa demande deux exemplaires de ses statuts.

(2) Les droits d'affiliation, établis au double exemplaire, doit être adressé à l'U. F. F. P. B. à Bayonne ; T<sup>e</sup> au Comité régional. Les droits d'affiliation sont payés directement par le Trésorier. Les droits de cotisation sont payés par le secrétaire du comité régional.

## FEDERATION FRANCAISE DE PELOTE BASQUE

S.A.G. N° 10299

Salle Social : 26, Rue Frédéric-Bastiat, BAYONNE — Bureau permanent : 3, Rue Rossini, PARIS

TELEPHONE

Boulogne 4.20

Paris-Central 32-07

Adresse Télégraphique

PRÉSIDATION PELOTE BAYONNE

## Comité Régional des LANDES

## DEMANDE D'AFFILIATION (Sociétés)

*J'ai l'honneur de vous demander l'affiliation à la F.F.P.B. de la Société (1)**Sporting Club de St Pierre du Mont*

Adresse

St Pierre du Mont

*La Société s'engage à observer les statuts et règlements de la F.F.P.B.*Composition  
du Comité :

Jacques Daniel Belloc

(Président)

Jean Darriet

(Vice-Présidents)

Marie Labeyrie

— 51 —

André Darriet

(Secrétaire-Général)

Roger Rauzet

(Trésorier)

*Composition et adresse de la Commission de Pelote Basque (s'il y a lieu) :*

Date de la formation de la Société 23-12-1938

Date de l'autorisation préfectorale

Numéro de l'agrément par le Ministère de la Guerre (s'il y a lieu)

Jeux pratiqués (billard, mains nues, rebond) 2220073-222684

La Société dispose-t-elle d'un fronton ou d'un trinquet 2011-LPA

Ce fronton ou ce trinquet permet-il l'organisation d'une partie de championnat oui

Effectifs actuels de la Société 10 Couleurs de la Société blanc

Nom et adresse des délégués de la Société au Comité régional de pelote basque Jean Darriet St Pierre du Mont

Nom et adresse du dirigeant de la Société qui doivent être adressées les communications officielles Jean Darriet St Pierre du Mont

Ci-joint la somme de un franc pour droits d'affiliation à la F.F.P.B.

50 francs comme cotisation annuelle au Comité Régional. (1)

Le Président (à défaut le Secrétaire-Général)

Date : le 7 MARS 1939 19

Cachet de la Société

## AVIS IMPORTANT

- (1) La Société doit joindre à sa demande deux exemplaires de ses statuts.
- (2) La demande d'affiliation, établie en double exemplaire, doit être adressée au Comité régional. Les droits de cotisation sont perçus par le trésorier du comité régional.

## FEDERATION FRANCAISE DE PELOTE BASQUE

S.A.G. N° 10269

Siège Social : 21, Rue Frédéric-Bastien, BAYONNE — Bureau permanent : 3, Rue Bassini, PARIS

TELEPHONE

Bayonne 425

Paris-Central 33-81

Adresse Télégraphique :

FEDERATION PELOTE BAYONNE

Comité Régional des LANDES

## DEMANDE D'AFFILIATION (Sociétés)

*J'ai l'honneur de vous demander l'affiliation à la F. F. P. B. de la Société (il) :**Union Sportive Grenadine  
Mairie Grenade à Labour*

Adresse

*La Société s'engage à observer les statuts et règlements de la F. F. P. B.*Composition  
du Comité :

*Bourroux Duran Jerry. (Président)  
W. Odouarty, Barrière Victor (Vice-Président)  
Labourdigue Albas.  
Houssier Belkire Fernand (Secrétaire-Général)  
Houssier Sébastien. (Trésorier)*

*Composition et adresse de la Commission de Pelote Basque (s'il y a lieu) :**Labourdigue Albas. Président de la commission  
de la Pelote Grenadine à Labour**Date de la formation de la Société 22 Mai 1933.**Date de l'autorisation préfectorale 22 Mai 1933.**Numéro d'agrément par le Ministère de la Guerre (s'il y a lieu) 16. 150.**Sous pratiquée (échasses, marteaux, bâton, etc.) Mâles mises.**La Société dispose-t-elle d'un fronton ou d'un trinquet? Oui fronton.**Ce fronton ou ce trinquet permet-il l'organisation d'une partie de championnat? Oui.**Affiliations actuelles de la Société 27.**Couleurs de la Société noir et blanc**Nom et adresse des délégués de la Société au Comité régional de pelote basque**Labourdigue Albas. Barrière Victor**Nom et adresse du dirigeant de la Société à qui doivent être adressées les communications officielles :**Union Sportive Grenadine mairie de Grenade.**Cl-joint la somme de : un franc pour droits d'affiliation à la F. F. P. B.**120 francs comme cotisation annuelle au Comité Régional. (X)**Le Président a signé le Secrétaire-Général**Date : le**7/3/1939.**Félix***AVIS IMPORTANT***La Société doit joindre à sa demande deux exemplaires de ses statuts.**La demande d'affiliation, établie en double exemplaire, doit être adressée au Comité régional.  
Les deux exemplaires sont payés par le trésorier du comité régional.**Reçu le*